AUTOUR DU SIEGE

Fabriquer l'ouvrage

Formation professionnelle adulte

100% présentiel **Durée** : 45 jours - 315 h **Dates** : nous contacter **Tarifs** : 6530 € TTC

PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.
Pour les bénéficiaires en situation de handicap - référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE et permet d'acquérir le bloc de compétences RNCP37248BC02 – Réalisation d'ouvrages.
Par l'immersion, le stagiaire appréhende la réalisation de différents types de garniture.
A l'issu du module il est en capacité de :
- Organiser le poste de travail
- Assurer les protections des produits
- Identifier les différents types de garnitures
- Préparer, tracer les supports et débiter les matières d'œuvre
- Effectuer les opérations de garnissage
- Contrôler le produit

PROGRAMME

Appliquer le vocabulaire professionnel.
Installer l'agencement du poste de travail en considérant l'ergonomie et disposer et entretenir les outillages.
Participer à l'organisation du travail en atelier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
Identifier les types de garnitures : fibre végétale, crin animal, mousse… Etablir le métrage.
Préparer et débiter les matières d'œuvre.
Sangler les châssis et carcasses.
Positionner et fixer les ressorts.
Rabattre la toile forte, piquer.
Repérer les axes de symétrie.
Réaliser les opérations de garnissage en fonction du siège travaillé. Connaître les notions de déformation (à l'utilisation), de dégradation, d'altération et de stabilité.
Contrôle du produit.

Le stagiaire est associé aux activités de l'entreprise qui l'accueille, lorsque celles-ci concourent directement à l'action de formation.
Les travaux réalisés pendant la période de stage restent la propriété de l'atelier et l'artisan s'engage à ne demander aucune participation financière complémentaire au stagiaire.

Dans le cas où le stagiaire souhaite réaliser les travaux correspondant au programme de formation sur ces propres pièces, une participation financière supplémentaire sera demandée au stagiaire par l'artisan et sera d'un montant correspondant aux matériels et fournitures fournis.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de sa formation, le stagiaire sera familiarisé avec l'environnement professionnel, l'organisation du travail en atelier et saura appliquer la démarche de réalisation de l'ouvrage.
Dans le cadre d'un projet de certification CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé.
L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre.
À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet. L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

imara
Institut des métiers d'art & de l'artisanat d'art

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité
Intervenant professionnel métier d'art
Plateforme pédagogique accessible en ligne
Évaluation de fin de formation
Feuille de présence
Certificat de réalisation de l'action de formation

Reconnaissance des acquis : diplôme d'état
RNCP 37248- CAP Tapissier d'ameublement en siège
Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les + de la formation

Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année

Immersion en atelier avec un expert métier

Individualisation
Effectif : de 1 à 5 personnes max

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen